

**CFGA**  
**Première séance du conseil d'établissement**  
**Année scolaire 2025-2026**

**Mercredi, 24 septembre 2025**  
**à 17h00, Édifice Ste-Catherine**  
**(5403, boul. Marie-Victorin, Sainte-Catherine)**

**PROCÈS-VERBAL**

Étaient présents : Chantal Dubreuil      Étaient absentes : aucun absent  
Isabelle Morin  
Marielle De Chalendar  
Chantale Martin  
Stéphane Thériault  
Karina Leduc  
Michèle Lazure  
Mireille Salvetti  
Amélie Robert

Direction : Michel Chalifour

Secrétaire : Stephanie L. Veilleux

**1. Questions du public**

Il n'y a aucun public pour cette rencontre.

**2. Préambule**

**2.1. Accueil des membres**

Michel Chalifour souhaite la bienvenue aux membres.

**2.2. Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 17h05.

Proposé par : Stéphane Thériault

Appuyer par : Chantal Martin

Résolution : 25-26-01

**2.3. Insertion des affaires nouvelles et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté sans changement.

Proposé par : Stéphane Thériault

Appuyer par : Chantal Martin

Résolution : 25-26-02

### **3. Approbation du procès-verbal du 4 juin 2025 (document joint)**

Il est proposé d'adopter le procès-verbal du 04 juin 2025 tel que présenté.

Proposé par : Karina Leduc

Appuyé par : Marielle De Chalendar

Résolution : 25-26-03

### **4. Suivi au procès-verbal du 04 juin 2025**

Approuvé tel quel et pas de suivi.

### **5. Organisation de conseil d'établissement 2025-2026**

#### **5.1 Nomination d'une secrétaire 2025-2026**

Nomination de Stéphanie L. Veilleux comme secrétaire.

#### **5.2 Représentant de la communauté**

Michele Lazure

Karina Leduc

Isabelle Morin

#### **5.3 Élection à la présidence**

Isabelle Morin propose Michèle Lazure en tant que présidente. Celle-ci accepte.

#### **5.4 Élection à la vice-présidence**

Michèle Lazure propose Isabelle Morin en tant que vice-présidente. Celle-ci accepte.

#### **5.5 Dénonciation d'intérêt (document remis sur place)**

Concernant la feuille de dénonciation d'intérêt, des explications sont données et une feuille est remise à chacun des participants. Une fois signé, les documents sont remis à Stéphanie L. Veilleux et seront numérisés le 25 septembre.

#### **5.6 Calendrier des séances (document joint)**

Le calendrier présenté est un premier jet, sujet à changement si besoin. Les mercredis sont conservés comme pour les années précédentes.

La deuxième rencontre du 22 octobre est déplacée au 29 octobre et sera tenue à l'édifice St-Jean-Baptiste au 273 rue St-Jean-Baptiste, Chateauguy. La dernière rencontre du 3 juin sera également à cette adresse.

Les autres dates au calendrier sont maintenues et auront lieu à l'édifice Sainte-Catherine au 5405 Marie-Victorin, Sainte-Catherine

Une discussion fut ajoutée pour valider les lieux des rencontres ainsi que les pous et les contres des options de bâtisses à notre disposition.

Proposé par : Isabelle Morin  
 Appuyé par : Amélie Robert  
 Résolution : 25-26-04

### **5.7 Répartition du budget de fonctionnement du C.É.**

Michèle Lazure enchaîne sur le budget. Le fameux 400\$ qui revient à chaque année. Le 400\$ appartient au conseil d'établissement. Comment veut-on utiliser le 400\$? Les propositions sont les bienvenues. Il est proposé d'avoir des collations qui seront préparés par les élèves de Amy Bockus (groupe FIS).

Proposé par : Chantal Dubreuil  
 Appuyé par : Chantale Martin  
 Résolution : 25-26-05

### **5.8 Règles de régie interne (document joint)**

Un document enregistré dans teams est projeté à l'écran. Les règlements sont les même que l'année dernière à l'exception des possibles rencontres virtuelles en situation exceptionnelle.

C'est le grand changement dans les deux dernières années. Le reste du contenu est resté le même.

Question de Michèle Lazure : Les conditions routières dangereuses seraient une situation exceptionnelle pour faire une rencontre virtuelle pour tous?

Si nous avons des sujets importants, la rencontre pourrait être en virtuel.

On a discuté des dates des rencontres, mais pas les lieux.

Document de régie interne est approuvé.

Proposé par : Karina Leduc  
 Appuyé par : Stéphane Thériault  
 Résolution : 25-26-06

## **6. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (document joint)**

Évaluation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence: nous avons fait un sondage et à la suite de l'analyse des résultats de la collecte de données en mai 2025, nous avons allégé le sondage qui était très lourd. Les répondants étaient nombreux : 115 élèves et 22 personnels. Les élèves et le personnel ont le même niveau de satisfaction concernant leur sécurité que l'an dernier, 85-90% sont à l'aise. Il y a 3-4 ans les réponses étaient beaucoup plus minces, environ 15-20 réponses.

L'année prochaine nous aurons une question à retravailler pour les différentes discriminations.

Voilà pour le contre rendu fait par Mireille Salvetti.

Le 2<sup>e</sup> document de 56 pages a été fait avec l'aide des techniciennes en éducation spécialisé et psychothérapeute. Les mesures préventives sont les mêmes que l'année dernière et sont prioritaires. Le processus l'accueil des nouveaux élèves inclus comment dénoncer, les ressources qui sont disponible autant à l'interne

qu'à l'externe. Nous avons un beau réseau autour des élèves pour les accompagner si besoin.

Les organismes qui viennent chaque année sont les mêmes pour les élèves. Une formation obligatoire du ministère a été faite par tous pour les préventions de violence sexuelle.

Les élèves sont inclus pour une meilleure compréhension et sensibilisation. Plusieurs façons de dénonciations sont offertes : formulaires de dénonciations sur internet, code QR pour les signalements et plaintes. Plusieurs affiches sont disposées dans les salles de bains pour plus de discrétion. Les élèves vont également souvent voir les techniciennes en éducation spécialisée ou un enseignant de confiance. Attention particulière au niveau de la confidentialité, la même présentation sera faite par Mireille au enseignants vendredi le 26 septembre.

Les suivis et soutiens pour les témoins et les victimes sont consignés dans Tosca. Prendre l'habitude de remplir le formulaire pour les suivis.

Michèle Lazure demande comment les formulaires sont remplis : version papier et codes QR.

Proposé par : Karina Leduc

Appuyé par : Marielle De Chalendar

Résolution : 25-26-07

## **7. Mesure de sécurité – plans d'évacuation**

Des documents sont construits pour chaque édifice ait les informations à jour si besoin. C'est une obligation de déterminé le "qui fait quoi" dans chaque bâtisse. Les édifices de francisation sont plus sensibles au moment d'alerte puisque les étudiants ne maîtrisent pas la langue et leurs antécédents peuvent avoir un impact sur leur réaction. Les classes adaptées sont également plus à risque vu les changements drastiques lors d'une alerte.

Tous les édifices ont un plan unique.

Michèle Lazure pose une question concernant des conditions météorologiques extrêmes. Chaque édifice devrait avoir deux lieux de rassemblement.

Ex : Le centre pour adultes de La Prairie se rassemble à la Magdeleine, le 2<sup>e</sup> endroit à déterminer.

Les jeunes doivent être déplacés, contrairement aux adultes qui quittent par leurs propres moyens. Les classes adaptées seront accompagnées à l'école de la Rive. Nous sommes à la limite de ce qu'on peut avoir comme informations pour le moment.

Proposé par : Chantale Martin

Appuyé par : Chantal Dubreuil

Résolution : 25-26-08

## 8. Choix des manuels

La nouvelle version devra être modifiée une deuxième fois puisqu'il y a encore des coquilles. Les titres doivent être modifiés, mais les prix sont bons.

## 9. Courrier

Pas de courrier.

## 10. Nouvelles du centre CFGA

### 10.1 Projet éducatif – plan d'action

Les plans d'action donnent de beaux résultats. Première fois que nous avons presque 100% de présence en classe. Le décrochage chez les adultes est à l'intérieur du premier mois.

Dans le processus, on veut que les jeunes soient motivés par plus que "finir le secondaire". Les nouvelles mesures, rencontres, suivis et ateliers visent à trouver les réponses avec les étudiants.

Les dates d'entrées sont les mêmes pour Châteauguay et La Prairie cette année. Michèle Lazure voudrait avoir les dates des rentrées.

Il peut y avoir une liste d'attente pour les rentrées. On ferme les inscriptions trois semaines avant la date de début. Les conseillers d'orientation rencontrent tous les élèves avant la date de rentrée.

Plusieurs n'ont pas d'emploi actuellement et veulent retourner aux études. Beaucoup peu scolarisé. Seulement secondaire trois et plus peuvent s'inscrire aux cours de soirs et à distance.

Nous promouvons les bonnes conditions et encourageons l'implication des conseillers d'orientation et des techniciennes en éducation spécialisée pour contrer l'intimidation et l'anxiété de l'école.

Les écoles adultes ne sont pas aussi impressionnantes que les écoles secondaires. Elles sont plus tranquilles et n'ont pas le bagage des anciennes écoles. De plus en plus, d'élèves font la classe à la maison et font la transition aux adultes et ça fonctionne.

Environ 80% des étudiants ont 17 ans.

### 10.2 Sorties – orientations

Différents endroits vont être visités pour ouvrir le plus de portes possible. Quelques dates à confirmer. Vise à orienter nos élèves.

## 11. Autres points

- a. Formation obligatoire – rappel de faire les formations. Il faut s'assurer qu'elles sont faites puisque Michel Chalifour doit rendre des comptes à la fin de l'année.
- b.

**12. Prochaine rencontre**

- a. Le 29 octobre au 273, St-Jean-Baptiste, Châteauguay.

**13. Levée de la séance**

Levée par Stéphane Thériault à 18h10.

La présidente,

Le directeur,

Michèle Lazure

Michel Chalifour